



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 22 février 2018

Intervention de Philippe LECOQ

Rapport N° 18.01.03 Mobilisation pour l'emploi

Monsieur le Président,

Nous ne partageons pas intégralement, nous avons souvent eu l'occasion de le rappeler, votre autosatisfaction concernant la politique d'emploi, d'apprentissage de cet exécutif régional. Nous constatons ici pareillement votre engagement en faveur du plan investissements compétences quand bien même les discussions sont toujours en cours entre les branches professionnelles, les régions et le gouvernement. Les 28 mesures de la future réforme de l'apprentissage devraient être débattues à l'Assemblée au printemps.

Un projet de réforme de l'apprentissage présenté le 9 février par le Premier ministre que vous avez aussi beaucoup critiqué dernièrement, nous allons y revenir, en tant que Président délégué de l'Association Régions de France (ARF).

Vous soulignez ici les efforts financiers, bien réels, consentis par la région, les milliers de places de formations pour les jeunes et les chômeurs peu ou pas qualifiés, avec une efficacité toute relative puisque dans les faits le nombre d'apprentis n'augmente pas de manière significative.

Nous avons pris également connaissance des critiques que vous avez exprimé contre les orientations voulues par le gouvernement dans sa réforme de l'apprentissage. Notamment le vœu que les CFA soient financés au prorata des contrats signés, nouveauté qui effectivement peut entraîner la disparition de CFA ruraux faute d'un nombre d'apprentis suffisant.

Il est vrai que les Régions ont finalement obtenu d'être aux commandes du pilotage de la « carte régionale de l'apprentissage » qui permet, au terme d'une

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

discussion entre les Régions, les branches professionnelles, les lycées professionnels et les entreprises, de déterminer les besoins.

Mais vous vous inquiétez également du fait que l'Etat n'ait pas proposé une dotation complémentaire suffisante pour réaliser dans le cadre de l'aménagement équitable du territoire, la « modulation territoriale ». Vous estimez, je vous cite, que *le compte n'y est pas*.

Il existe certes une certaine cohérence à ne pas vouloir dépouiller les régions de leurs prérogatives et compétences en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi et de développement économique. Du fait notamment de leur capacité à compenser les décalages territoriaux entre l'offre et la demande de formation professionnelle, de leur lien avec pôle emploi, de leurs relations avec les missions locales et de leurs connaissances des métiers en tension.

Bien sûr, rappelons ici, il est vrai que la politique de l'emploi relève très largement de la compétence de l'Etat. Mais il est tout aussi vrai que les Régions épaulent de plus en plus l'Etat par les divers outils mis en place. Ce qui n'empêche pas que cette question reste un véritable problème pour les entreprises et notamment les PME/TPE. Cela est dû notamment aux contraintes administratives liées à l'embauche, d'une complexité terrible ou encore de notre code du travail, un problème très lourd dans notre pays, problème que nous retrouvons évidemment dans les entreprises régionales.

Cette parenthèse étant fermée, nous pouvons entendre vos inquiétudes de voir le MEDEF, s'inspirant ici du modèle allemand, prendre la contrôle des fonds dédiés à l'apprentissage, comme le souhaite M. Macron, en lieu et place des Régions. Vous avez lancé une pétition contre la marchandisation de l'apprentissage.

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Le Medef souhaite que les branches professionnelles récoltent la totalité de la taxe d'apprentissage payée par les entreprises et décident seules de l'ouverture – ou de la fermeture – de centres de formation d'apprentis (CFA), en fonction de leurs besoins.

Comparaison n'est pas raison et cette focalisation sur le modèle allemand nous semble largement hors de propos dans un Etat non fédéral comme le nôtre. Les branches en France ne possèdent pas à l'échelon régional les outils pour analyser les besoins des bassins d'emplois ou établir des prospectives sur l'avenir de leur métier au niveau régional.

D'ailleurs, il convient de noter qu'en France les grandes entreprises boudent nos apprentis. 70% d'entre eux sont recrutés dans les TPE, par les artisans et commerçants, branches en général qui sont faiblement structurées. Alors qu'en Allemagne l'apprentissage, qui fonctionne sans financement public, est avant tout un vivier de futurs salariés pour le secteur industriel et les grandes entreprises.

Le problème de l'apprentissage en France, nous l'avons très souvent rappelé dans cette assemblée, souffre de plusieurs maux. L'Etat se révèle très largement incapable d'identifier les besoins des filières. Quant aux acteurs économiques, ils peinent à faire remonter du terrain les besoins de qualification secteur par secteur, ce qui entraîne la distorsion que l'on constate entre l'offre et la demande de formation professionnelle.

Et en amont, c'est une nouvelle fois la question d'une réforme de fond, non cosmétique, de l'Education Nationale et des branches professionnelles qui devrait être posée. Faute de quoi ce plan investissement compétences annoncé par la majorité présidentielle et que vous nous demandez tout de même d'approuver, est vicié dès le départ.